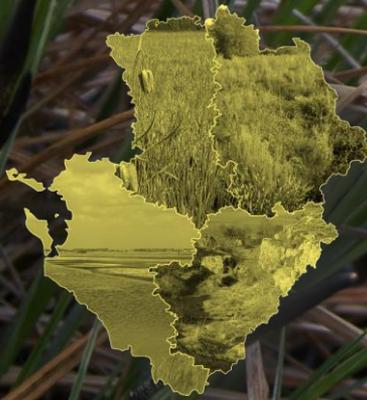




FORUM RIVIERES 2013

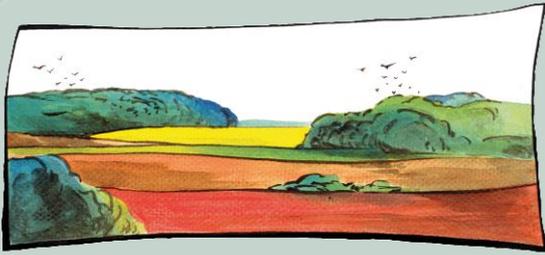
« Mieux cerner l'enjeu des
Mesures Compensatoires »

15/11/2013



Conservatoire
d'espaces
naturels
de Poitou-Charentes

Connaître Protéger Gérer Valoriser



Conservatoire d'espaces naturels
de Poitou-Charentes

La Compensation et le CEN PC

- Des dossiers variés.
- Une unité d'objectifs et de mise en œuvre.
- Illustration par deux projets, des exigences de pérennité, de faisabilité et d'additionnalité.

Connaître Protéger Gérer Valoriser

La LGV SEA

Le projet : 340 km de tracé entre Tours et Bordeaux

Partenariat Public Privé : contrat de concession signé en juin 2011 entre RFF et LISEA.

Compensation espèce pour espèce : 220 espèces concernées

3500 ha de compensation prévus dont un peu plus de 20% en acquisition.

Concession jusqu'en 2061

Convention de partenariat CREN /COSEA pour : Rétrocession, restauration et gestion d'environ 400 à 500 ha par le CREN PC.



Dossiers
Variés

Unité de mise
en œuvre

Pérennité et
faisabilité

Additionnalité
Fonctionnalité



La RN 10

Le projet : mise à 2x2 voies de la RN 10 sur environ 11 km en Charente.

Maitre d'ouvrage : État, service des routes.

Acquisition de 130 ha par l'État, avec restauration et gestion conservatoire sur 30 ans.

Appel d'offre de l'État, saisi par le CREN PC en partenariat avec Charente Nature.



2 tranches engagées :

- assistance à la maîtrise foncière,
- assistance à la réalisation des travaux de restauration

Dossiers
Variés

Unité de mise
en œuvre

Pérennité et
faisabilité

Additionnalité
Fonctionnalité

Les autres dossiers

- Extensions de carrière et compensation zones humides.
 - Maîtres d'ouvrages privés / de 1,5 à 10 ha, souvent localisés
- Installation éoliennes et compensation chiroptères et avifaune :
 - régie du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Deux-Sèvres / 15 à 17 ha de milieux de plaine et coteaux
- Stockage de déchets inertes et compensation Oiseaux de plaine.
 - Collectivité territoriale, 3ha de milieux de plaine

• ...

Partenariat en cours de montage
ou
Convention de partenariat signée

Dossiers
Variés

Unité de mise
en œuvre

Pérennité et
Faisabilité

Additionnalité
Fonctionnalité



Des lignes de conduites communes

- Des actions qui s'inscrivent pleinement dans les missions et savoir-faire des conservatoires : **Connaitre, Protéger, Gérer, Valoriser.**
- **Une action locale et concertée**, face à une dégradation locale
- Dans le plus grand **respect de la doctrine ERC** :
 - Intervenir uniquement après Evitement et Réduction des Impacts
 - Pérennité, additionnalité, faisabilité

Dossiers
Variés

Unité de mise
en œuvre

Pérennité et
faisabilité

Additionnalité
Fonctionnalité



Compensation à l'extension d'une carrière de sable

- **Le Projet :**
Extension de carrière de sable sur 11,2 ha. Exploitation pour 15 ans.
- **Éléments de l'étude d'impact :**
Espèces protégées identifiées : Lézard des murailles, lézard vert occidental, Bruant jaune, cortège de passereaux « communs ». Pas de Chauve-Souris.
Destruction totale des habitats présents en zone d'extension : pinède de production, sous bois de landes mésophile à fougère aigle, boisements de feuillus.
- **Les obligations liées à la demande de dérogation de destruction :**
 - **Mesures de réduction d'impact :** Travaux obligatoires entre le 1er septembre et le 28 février, identification des arbres-gîtes à chiroptères par un écologue.
 - **Mesures compensatoires exigées sur 15 ans :**
 - Restauration et gestion par un organisme habilité, de 10ha proposés par le MO.
 - Suivi pour évaluer l'efficacité des mesures engagées.



Dossiers
Variés

Unité de mise
en œuvre

Pérennité et
faisabilité

Additionnalité
Fonctionnalité



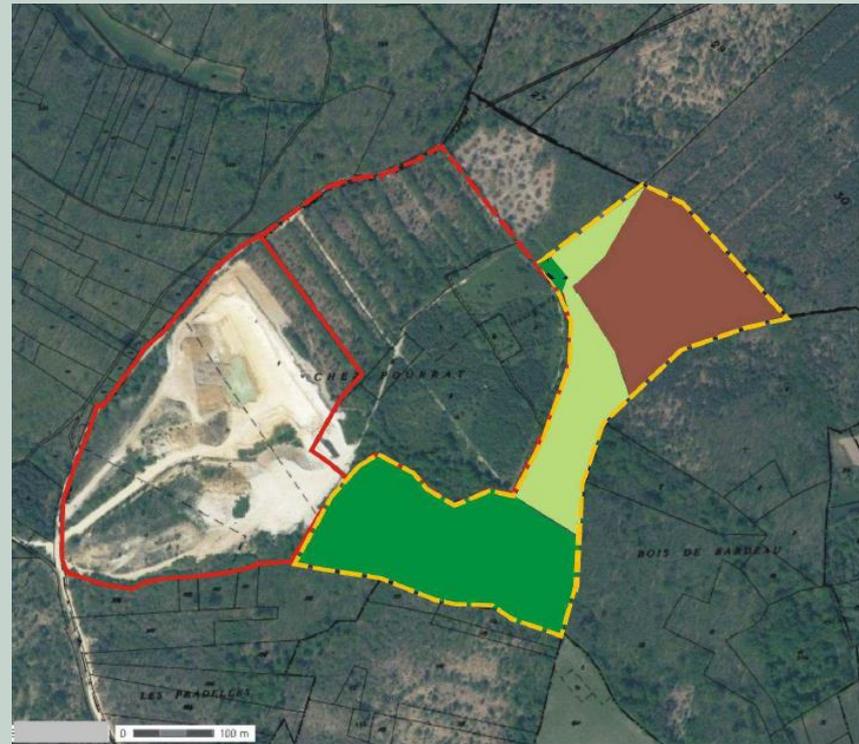
Compensation à l'extension d'une carrière de sable

CEN contacté par le MO pour restauration et gestion d'un site de mesure compensatoire déjà identifié et validé par les services de l'Etat.

Organisation d'une réunion concertation et d'une prospection de terrain.

Constats et questionnements :

- Restauration de lande âgée et maturation de taillis : **Faisabilité technique et financière ?**
- Bail emphytéotique sur 15 ans avec propriétaire de la zone d'extension. **Pérennité des actions menées ?**



- Carrière actuelle
- - - Emprise de l'extension
- - - Emprise de la zone de gestion écologique
- Chênaie (code Corine : 41.54)
- Lande mésophile (code Corine : 31.861)
- Taillis de Châtaignier (code Corine : 41.9)
- Jeune pinède (code Corine : 42.813)

Dossiers
Variés

Unité de mise
en œuvre

Pérennité et
Faisabilité

Additionnalité
Fonctionnalité



Compensation à l'exploitation d'une carrière d'argile



- **Le Projet :**

Exploitation sur 15 ans d'une nouvelle carrière d'argile sur un BV de Charente.
10 ha 34 concernés.

- **Éléments de l'étude d'impact :**

- **Habitats présents sur la zone exploitée :** Alignement d'arbres et haies, prairie améliorée, culture, ancien jardin... et prairie à jonc diffus (0,7 ha)
- **Peu d'espèces protégées inventoriées :** grenouille verte, vipère aspic, passereaux communs.

- **Les obligations liées à la demande de dérogation de destruction :** Compensation des 0,7 ha de zone humide détruite par 1,4 ha de mesures sur bassin de l'unité hydrographique la plus proche. Sur 15 ans.



Compensation à l'exploitation d'une carrière d'argile

- CEN contacté par le MO pour assistance technique à la mise en œuvre de la mesure, identification des parcelles, restauration et gestion.
- **Partenariat déjà établi avec le syndicat de rivière et la Safer.**
- Proposition d'environ 2 ha de surfaces compensatoires sur le même BV.



Dossiers
Variés

Unité de mise
en œuvre

Pérennité et
Faisabilité

Additionnalité
Fonctionnalité

Compensation à l'exploitation d'une carrière d'argile



- Echanges avec la DDT sur l'intérêt et les limites du site pour la compensation.
- Réorientation du projet vers plus d'additionnalité : viser des gains de fonctionnalité hydrologique plus important.

- Prospection de terrain MO/SAFER/Syndicat de rivière et CEN.
- Intérêt écologique/biodiversité important.
- Potentiel de restauration écologique ET hydrologique limité.
- Questionnement sur le niveau d'additionnalité de la mesure ?

Dossiers
Variés

Unité de mise
en œuvre

Pérennité et
Faisabilité

Additionnalité
Fonctionnalité



Recommandations

- Nécessité de réfléchir à une stratégie et un cadre d'action pour :
 - Décider de son implication ou non dans une mesure compensatoire.
 - Adapter son fonctionnement et ses outils pour répondre aux obligations des MO et à leur niveau de connaissance.
- Garder en ligne conductrice les principes de pérennité, d'additionnalité, de faisabilité et d'absence de perte nette de biodiversité, liés aux mesures compensatoires.
- Importance d'échanger librement et régulièrement avec les services de l'État sur les dossiers : visions et compétences complémentaires.



Pistes de réflexions générales

- Envisager une procédure commune et concertée avec les services de l'État pour renforcer l'efficacité et la qualité des mesures.
- Importance de conforter le rôle régalien des services de l'État sur ces dossiers.
- Réfléchir à la nécessité de s'affranchir d'un portage des mesures compensatoires par les MO, qui sont juges et parties dans la gouvernance des projets.
- Danger à ce que ce ne soient pas des professionnels de l'Écologie ET de la Biodiversité qui mettent en place ces mesures : la BIO-INGENIEURIE ne suffit pas.





Conservatoire d'espaces naturels
de Poitou-Charentes

Contact :

Hélène COLLET

Coordinatrice Mesures compensatoires

CREN POITOU-CHARENTES

collet@cren-poitou-charentes.org

05 49 50 36 11



Connaître Protéger Gérer Valoriser